

DEPARTEMENT  
DU RHONE

ARRONDISSEMENT  
DE LYON

CANTON  
DE SAINT-GENIS-LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	33

**FINANCES**

**BUDGET PRIMITIF 2013**

Délibération : **02.2013.013**

Transmis en préfecture le :

**21 février 2013**

Séance du : **19 février 2013**

Compte-rendu affiché le **25 février 2013**

Date de convocation  
du Conseil Municipal : **14 février 2013**

Nombre des Conseillers Municipaux  
en exercice au jour de la séance : **33**

Président : **Monsieur CRIMIER**

Secrétaire élu : **Madame Catherine ALBERT-  
PERROT**

**Membres présents à la séance :**

Roland CRIMIER, Brigitte FERRERO, Jean-Christian DARNE, Marylène MILLET, Pierre ZACHARIE, Jean-Paul CLEMENT, Odette BONTOUX, Alain GONDET, Yves DELAGOUTTE, Mohamed GUOUGUENI, Denis LAFAURE, Dominique DUBET, Marie-Paule GAY, François VURPAS, Maryse JOBERT-FIORE, Bernadette VIVES, Michel MONNET, Yves GAVALT, Agnès JAGET, Isabelle PICHERIT, Fabienne TIRTIAUX, Marie MICHAUD, Etienne FILLOT, Alain PANTAZIAN, Gilles PEREYRON, Catherine ALBERT-PERROT, Christian ARNOUX, Corinne PRINCE, Thierry MONNET, Lucienne DAUTREY

**Membres absents excusés à la séance :**

Marie-Pierre MOREL, Guillaume COUALLIER, Yves MOLINA

**Pouvoirs :**

Marie-Pierre MOREL à Brigitte FERRERO, Guillaume COUALLIER à Marylène MILLET, Yves MOLINA à Etienne FILLOT

**Membres absents à la séance :**

\*\*\*\*\*

**RAPPORTEUR : Madame Maryse JOBERT-FIORE**

Depuis 4 ans, l'économie mondiale souffre de la crise économique et l'année 2013 s'ouvre dans un contexte marqué par cette crise internationale et nationale.

Les perspectives de croissance française ne cessent d'être revues à la baisse et les collectivités n'ont d'autre alternative que de s'inscrire dans l'effort de redressement des finances publiques et d'associer leurs partenaires pour y contribuer avec elles.

Aussi, pour 2013, la Ville a fait le choix de diminuer ses dépenses de gestion (près de 5%) pour garantir une nouvelle fois une stabilité des taux de fiscalité et limiter ainsi l'érosion de l'autofinancement afin de soutenir la capacité d'investissement et donc le soutien à l'économie et à l'emploi.

Le BP 2013 s'élève à 33 M€ et se présente schématiquement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Frais de personnel (Chapitre 012)	9 168 442,01	Impôts et taxes	14 610 623,00
Dépenses de gestion (charges de structure et d'activité ,subventions aux associations et participations)	8 304 085,74	Dotations et Compensations de l'État et du Grand Lyon	5158884
		Recettes de gestion et subventions associées	404 305,56
Intérêts de la dette	322 000,00	Produits financiers	402,00
Charges exceptionnelles	11 000,00	Produits exceptionnels	14 000,00
Autofinancement	2 382 686,81		
<b>TOTAL</b>	<b>20 188 214,56</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20188214,56</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Remboursement de la dette en capital	787 443,00	Autofinancement	2 382 686,81
Dépenses imprévues	40 000,00	Subventions	344 590,00
Subventions - fonds de concours	385 500,00		
Subventions équipement FLPA	308 945,52	Recettes d'équipement (FCTVA, TLE)	995 821,96
Dépenses d'équipement	6 183 509,34	Emprunts nouveaux	3 700 000,00
CLTR	2 842 933,00	CLTR	2 842 933,00
		<i>Résultat 2012</i>	<i>2 431 470,08</i>
<i>Restes à Réaliser Dépenses</i>	<i>2 284 430,69</i>	<i>Restes à Réaliser Recettes</i>	<i>135 259,70</i>

<b>TOTAL dépenses réelles d'investissement</b>	<b>12 832 761,55</b>	<b>TOTAL recettes réelles d'investissement</b>	<b>12 832 761,55</b>
--	----------------------	--	----------------------

## I- Conjoncture économique et mesures nationales impactant le budget 2013

### Éléments de conjoncture

Comme détaillé lors du Débat d'Orientations Budgétaires, le contexte socio-économique dans lequel ce budget de 33 millions d'euros doit être construit est très tendu.

Les indicateurs économiques de la zone euro sont toujours très incertains. Le PIB devrait ainsi progresser de 0,1% en 2013 et l'inflation s'élever à 1,7%.

Au-delà des incertitudes économiques, le gouvernement français s'est également engagé dans un programme strict de redressement des finances publiques auquel les collectivités doivent être associées.

### Les mesures fiscales de la loi de finances 2013

La loi de finances 2013, adoptée par le Parlement confirme le gel des dotations de l'État aux Collectivités. Ce gel sera bien suivi d'une baisse, estimée à 750 millions d'euros en 2014, et d'une nouvelle baisse équivalente en 2015.

La loi de finances confirme par ailleurs, la poursuite de la mise en place de la péréquation : ainsi le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est augmenté de 140% (de 150 à 360 millions d'euros). A noter également que dans le calcul du prélèvement opéré sur les communes contributrices, un nouveau critère de revenu par habitant est introduit à hauteur de 20% --> L'estimation du FPIC pour notre commune a été calculée à 62 K€ contre 26 K€ en 2012.

En outre, la Dotation de solidarité urbaine, la dotation de solidarité rurale et la dotation nationale de péréquation augmentant de 120 millions d'euros, cette hausse se fera donc au détriment de la dotation forfaitaire des communes (DGF), qui sera en baisse. Ainsi la dotation forfaitaire communale marquera une baisse et est estimée à 2 574 500€ soit - 25k

## II- Les grands axes du budget primitif 2013

Dans ce contexte très difficile pour les finances publiques en général et les collectivités territoriales en particulier, équilibrer les budgets sans accroître la fiscalité en préservant autant que possible le niveau d'investissement afin de soutenir l'économie et répondre aux besoins nouveaux et sans mettre en péril les exercices ultérieurs, se révèle ardu.

En effet, l'incertitude existe. Et malgré la bonne gestion financière de la commune, la construction budgétaire est dépendante :

- de charges qui, malgré les économies de gestion recherchées, restent incompressibles : dépenses d'énergie (eau, gaz, carburant, électricité), contrats de maintenance ou marchés avec évolution contractuelle des prix, charges de personnel.
- d'un quart des recettes dont les montants nous sont imposés par l'État ou le Grand Lyon (et dont l'évolution pour le premier est à la baisse)
- de la mise en place de nouveaux mécanismes de péréquation tels que le FPIC pour lequel la commune est contributrice.
- de l'augmentation des frais financiers liés à la contractualisation de nouveaux emprunts pour financer les investissements.

Aussi, afin de poursuivre la mise en place de services de qualité pour les Saint-Genois, tout en stabilisant la pression fiscale, la commune a fait clairement le choix d'une réduction des dépenses de gestion. Il s'agit ainsi de limiter l'érosion de l'autofinancement afin de soutenir la capacité d'investissement.

## II-I UNE SECTION DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉE

### II-I-1 Recettes de fonctionnement stabilisées

**Les recettes de gestion courante s'élèvent à 20,17M€ en 2013 contre 20,25M€ au budget précédent et 20,15M€ au réalisé 2012.**

La tendance est en légère diminution par rapport au budget 2012, mais reste stable par rapport au réalisé 2012.

Cette stabilité recouvre des évolutions très différentes des principaux postes de recettes avec notamment des baisses très importantes concernant les subventions et participations de nos partenaires institutionnels (- 140 K€) et la baisse des recettes liées aux services réalisés (- 98 K€). L'évolution de ce dernier poste ne saurait être inquiétante car elle traduit comptablement l'évolution de la prestation restauration en DSP.

La stabilité globale des recettes est assurée par l'évolution favorable de la fiscalité (+ 2,8 %) sans impact d'évolution des taux communaux mais par l'effet strict de la revalorisation des bases de 1,8 % décidée par l'État conjuguée au dynamisme du territoire.

	BUDGET 2012	REALISE 2012	BP 2013	Evolution BP 2013/ Réalisé 2012	Evolution de BP à BP	
Fiscalité directe locale	10 834 601	10 933 113	11 241 123	2,82%	3,75%	+ 308 K€
Dotations et compensations	5 236 154	5 195 772	5 158 884	-0,71%	-1,48%	- 37 K€
Participations et subventions	1 378 269	1 410 443	1 270 465	-9,92%	-7,82%	- 140 K€
Recettes liées aux services mis en œuvre et recettes diverses	1 541 718	1 445 219	1 346 841	-6,81%	-12,64%	- 98 K€
Fiscalité indirecte	1 260 550	1 163 967	1 156 500	-0,64%	-8,25%	- 8 K€
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>20 251 292</b>	<b>20 148 514</b>	<b>20 173 813</b>	<b>0,13%</b>	<b>-0,38%</b>	

La fiscalité directe locale, représente plus de la moitié des recettes de fonctionnement. Cette année encore, la municipalité a fait le choix de **ne pas augmenter les taux d'imposition**. Toutefois, grâce au regain de dynamisme des bases observé ces dernières années, et du fait de la revalorisation votée par l'État de 1,8%, il est espéré une hausse des recettes de 2,82% par rapport au réalisé 2012 (+308K€). Ce poste reste dès lors la seule recette de fonctionnement affichant une augmentation cette année.

Les dotations et compensations de l'État et du Grand Lyon sont présentées comme stables. Cependant si l'attribution de compensation, la dotation de solidarité communautaire, le FNGIR et la DCRTP sont prévues au même montant que celui de 2012, la DGF quant à elle diminuera, du fait de l'augmentation d'autres dotations (DSU, DSR...) comprises dans l'enveloppe gelée par l'État (soit 2 574 500 €).

Les participations et subventions perçues sont en sensible baisse par rapport au BP 2012 (-7,82%). Si l'ensemble de ces recettes reste relativement stable, la Biennale de la danse n'a pas lieu cette année, d'où des participations moindre par rapport à 2012 (-70K€). Ensuite ce sont principalement les subventions versées par la CAF pour le secteur enfance et jeunesse qui représentent une enveloppe de 1,06M€ cette année.(1,12M€ au réalisé 2012)

Les recettes liées aux services affichent également une diminution par rapport au budget 2012 (-12,64%). Bien que de nouvelles recettes par rapport à 2012 sont attendues, telles que celles liées à l'organisation du Festival de Musique de Beauregard (+45K€), celles-ci ne compensent pas totalement les recettes qui ne seront plus encaissées directement par la commune (-269K€) du fait de la mise en place de deux délégations de services publics (DSP) en 2013. En effet, la gestion de la Maison de quartier des Collonges prend la forme d'une DSP à compter du 1er janvier, tandis que la restauration scolaire passera en DSP à la rentrée de septembre 2013. Aussi les recettes ne figurent dans le budget que jusqu'en juin.

La fiscalité indirecte (droits de mutation, taxe sur l'électricité, droits de place...) est estimée à un niveau inférieur au budget précédent (-8,25%). Les recettes réalisées en 2012 se sont avérées

moins importantes que prévues notamment sur les droits de mutation (716k€ de réalisé pour 780k€ budgété). Par conséquent les prévisions 2013 ont été basées sur ce réalisé 2012 et ce, au regard d'un contexte de vente plutôt atone, voire « baissier ».

## **II-I-2 Dépenses de fonctionnement diminuées**

**Les dépenses de fonctionnement 2013 s'élèvent à 17,8M€, contre 17,9M€ au budget 2012 et un réalisé 2012 de 17,1M€.**

A travers la baisse globale de ces dépenses de 0,47% par rapport au BP 2012 comme le souligne le tableau ci-dessous, la commune démontre sa volonté de maîtriser ses coûts de fonctionnement, et notamment ses charges de structures en diminution de 7,19%.

	BUDGET 2012	Réalisé 2012	BP 2013	Evolution BP/CA	Evolution BP/BP
Dépenses de personnel	8 956 200	8 919 523	9 168 442	2,79%	2,37%
Subventions versées aux associations	2 569 697	2 453 540	2 605 128	6,18%	1,38%
Subventions d'équilibre au CCAS, FLPA, Espace	843 635	733 212	802 558	9,46%	-4,87%
Charges de structures, activités et nouveaux services	5 195 830	4 694 665	4 822 400	2,72%	-7,19%
Pénalité SRU - FPIC	50 000	25 968	74 000	184,97%	48,00%
Frais financiers - intérêts d'emprunts	260 000	257 986	322 000	24,81%	23,85%
Charges exceptionnelles	13 500	12 244	11 000	-10,16%	-18,52%
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>17 888 863</b>	<b>17 097 139</b>	<b>17 805 528</b>	<b>4,14%</b>	<b>-0,47%</b>

- **Les dépenses de personnel**

Lors du DOB, il avait été présenté un objectif fort de maîtrise de la masse salariale, avec une augmentation maximum de 3% pour 2013. Cette orientation est confortée dans le budget présenté puisque les charges de personnel, représentant plus de 50% des dépenses de fonctionnement, progressent de 2,79% par rapport au réalisé 2012 (contre +4,4% entre 2011 et 2012). Cette augmentation prend en compte la réévaluation du SMIC (+ 0,3%), les augmentations de taux de cotisation (patronale à la CNRACL (+5% soit + 63k€); au CNFPT à 1%), les augmentations de temps de travail d'agents, la réorganisation pôle technique, et le GVT (Glissement Vieillesse Technicité).

- **Les subventions versées aux associations**

Le vote du budget déconnecté des subventions aux associations a été reconduit cette année. Cependant, dans l'attente de l'attribution individuelle de chaque montant, le budget prévoit une enveloppe globale ainsi que certaines subventions affectées dont le montant est aujourd'hui connu. Il s'agit des actions CUCS, CEL, CEJ, VVV, Projet Nature (qui feront toutefois l'objet de délibérations spécifiques détaillées.)

Ainsi, l'enveloppe 2013 est en légère augmentation par rapport au BP 2012 (+ 1,38%) dans la lignée des orientations présentées en décembre, à savoir celle d'une même politique de gestion maîtrisée tant sur le budget communal que sur les associations.

- **Les subventions d'équilibre aux autres budgets** affichent une diminution de 4,87% par rapport au budget 2012 (-41K€). Néanmoins les prévisions 2013 s'avèrent supérieures au réalisé 2012 (+69K€).

	BUDGET 2012	Réalisé 2012	BP 2013	Evolution BP/CA	Evolution BP/BP
CCAS	241 145	194 958	260 837	33,79%	8,17%
FLPA Colombier	121 569	71 286	63 288	-11,22%	-47,94%
FLPA Oliviers	32 452	30 840	33 380	8,24%	2,86%
Espace Culturel	448 469	436 129	445 053	2,05%	-0,76%
<b>Total des subventions d'équilibre</b>	<b>843 635</b>	<b>733 212</b>	<b>802 558</b>	<b>9,46%</b>	<b>-4,87%</b>

La subvention de fonctionnement versée au CCAS est en hausse de 33,79% par rapport au réalisé 2012. Cette augmentation de 65,9K€ s'explique d'une part par le budget des aides accordées par le CCAS qui progresse de 15K€ (par rapport au réalisé) et d'autre part, par les dépenses liées au Programme de Réussite Éducative (PRE) en progression par rapport au réalisé 2012 (+8K€ sur les actions notamment). Cependant, la hausse la plus significative concerne le chapitre « charges de personnel » (comprenant à la fois CCAS et PRE) puisque des transferts ont été opérés de la ville au budget du CCAS et qu'un poste de coordinateur seniors a été budgété en 2013. En outre, une budgétisation plus importante des vacataires dans le cadre du PRE a été prévue cette année.

Les subventions d'équilibre versées aux FLPA évoluent de manière opposée : si la subvention versée au FLPA Le Colombier tend à la baisse de 11,22% par rapport au réalisé 2012, celle du FLPA Les Oliviers voit une croissance de 8,24% dans le même temps. Ces deux tendances sont principalement liées aux mouvements de personnel au sein des foyers, les charges de personnel diminuant de 4,4K€ pour Le Colombier, tandis qu'elles augmentent de 6,6K€ pour Les Oliviers.

Les deux budgets sont en outre impactés par une procédure d'évaluation interne à réaliser réglementairement cette année (6400€ pour chaque foyer), par le départ d'un agent qui devra être temporairement remplacé par des prestataires pour les gardes de weekend.

La subvention de l'Espace Culturel reste stable (-0,76%/BP2012), bien qu'elle affiche une progression de 8,9K€ par rapport au réalisé 2012. Cependant, en ne prenant en compte que les dépenses et recettes réelles du budget annexe, une quasi stabilité est observée sur la globalité, des efforts de gestion et de redéploiement de personnel pour stabiliser la masse salariale et une suppression de spectacle pour les tous petits (au vu de sa pertinence) ayant été faits afin de compenser les hausses incompressibles liées à l'énergie.

- **Les pénalités SRU et le FPIC**

Ces deux postes constituent des dépenses qui n'impactaient pas si fortement le budget en 2012 puisque l'an dernier la ville avait été exonérée de pénalité SRU du fait du versement important de subventions d'équipement dans le cadre des logements aidés. Or, en 2012, plusieurs de ces subventions prévues n'ont pas été versées (et le seront en 2013). Elles ne pourront donc pas venir en déduction pour 2013, mais en 2014 et 2015.

Le FPIC, fonds de péréquation mis en place depuis 2012, augmentera de 140% cette année, comme prévu en loi de finances 2013. Aussi, les 26k€ de contribution versée cette année devraient se transformer en 62k€ en 2013.

- **Les frais financiers**

Ce poste reprend les intérêts payés annuellement. Il augmente fortement en 2013 du fait de la contractualisation de l'emprunt 2012 de 1,875M€ (le montant des intérêts à payer étant toujours plus important en début de remboursement d'emprunt plutôt qu'à la fin) et des intérêts liés aux mobilisations des lignes de trésorerie.

- **Les charges exceptionnelles**

Les charges exceptionnelles recouvrent essentiellement les intérêts moratoires payés en cas de retard de paiement des factures. Ce poste est en évolution croissante du fait de l'augmentation du nombre de factures conjuguée à la réduction des délais de paiement pour les collectivités.

- **Les charges de structures, d'activités et de nouveaux services**

La diminution de ce poste de plus de 7% par rapport au BP 2012 s'explique d'une part par le passage en DSP de la restauration scolaire en septembre (qui diminuera à la fois le poste de dépenses mais aussi celui des recettes qui seront directement perçues par le délégataire), d'autre part, par un important travail de recherche d'économies de gestion fait lors de cette préparation budgétaire. Chaque service a recherché des pistes afin de rationaliser des activités sans impacter les services rendus aux Saint-Genois.

## II-I-3 Des orientations priorit es

Afin de maintenir les services offerts et poursuivre ceux li s   l' volution des modes de vie de notre territoire, la Ville a clairement fait le choix de privil gier la r duction de ses d penses de structures et d'activit es.

- **Le choix de diminuer les charges de structures et de certaines activit es**

A titre d'exemple : mutualisation de lave-linges  coles/gymnases, optimisation de l'utilisation des produits d'entretien, suppression des interventions dites de « confort » pour l'entretien des b timents, affranchissement du courrier en tarif vert plut t qu'en tarif urgent.

De m me, des packs annuels d'annonces li es   la mise en publicit  des march s publics ont  t  pris afin de r duire ce poste (- 10k ), certains prestataires ont  t  chang s afin de jouer sur la concurrence et faire baisser les prix (catalogue feuilletable en ligne (- 1,6k ), le nouveau march  de t l surveillance (- 9,5 K ), des supports de communication ont  t  retravaill s, mieux cibl s afin d'en r duire le c t.

Le choix a  t  fait aussi de r aliser certaines prestations en interne lorsque cela est possible en terme de comp tences et de temps (un conte   la M diath que, de l' veil musical dans les structures petite enfance, certaines tontes d'espaces verts).

De m me il a  t  privil gi  la r alisation d'investissements g n rateurs d' conomies de fonctionnement ult rieures comme la r alisation d'un terrain en synth tique, les r novations de chauss e (limitant ainsi le budget des r parations annuelles), la r novation de l' clairage public (limitant non seulement la charge mais aussi les frais d'entretien).

Enfin, certaines prestations ont  t  limit es au regard du contexte  conomique : ainsi la politique de fleurissement sera retravaill e de fa on   prendre en compte une baisse des cr dits allou s (- 2 000  ). Toutefois, c'est l'analyse de la pertinence des prestations ou services r alis s au regard de la finalit  recherch e qui a pr valu.

Ainsi, malgr  l'int r t d'un spectacle « tout jeune public », et au regard de la politique culturelle d velopp e pour les enfants, il a  t  choisi de ne pas reconduire l'exp rimentation 2012 et ainsi de baisser de 6k  les d penses de programmation.

De m me, la dur e de l'exposition du petit Poucet   la m diath que sera de trois semaines et non quatre, et la location de certains cr neaux de piscine seront supprim s compte tenu du public restreint concern  et des mutualisations avec d'autres clubs recherch es.

Dans le cadre du CUCS, certaines actions jug es non efficaces et pertinentes n'ont pas  t  reconduites (4k ).

Par ailleurs, il est apparu coh rent au regard des objectifs D veloppement Durable et des c t de l'existant de r duire de 1  la temp rature dans certains b timents (l'impact financier  valu  s' l ve   - 7 500  ).

**Ces efforts ont donc permis de compenser les hausses de certaines d penses incompressibles et de d gager des moyens afin de mettre l'accent sur les priorit s municipales envers les jeunes, les publics en difficult  ou l'emploi.**

- **La coh sion et l'implication : confort es**

L'esprit de solidarit , de la coh sion soci tale, du vivre ensemble sont des valeurs fi rement revendiqu es par les Saint-Genois, et soutenues activement par la transversalit  des politiques d velopp es par la Ville sur le territoire.

Notre commune est riche d'une vie culturelle, sportive et associative dynamique, avec des manifestations et des  v nements nombreux et vari s.

Aussi le choix volontariste afin de soutenir une identit  vivante, cr atrice de lien entre Saint-Genois, est maintenu cette ann e encore, tel que le d veloppement de la culture hors les murs, pour aller au plus pr s des habitants avec l'action « mythomanies urbaines », le « Caf -Tricot » ou la journ e au parc dans le cadre des Musiques de Beauregard.

- **La jeunesse : un budget augment **

L'entr e dans la vie active et citoyenne des jeunes g n rations est une priorit , elle passe par un

partenariat actif, des dispositifs spécifiques et un accroissement des démarches d'accompagnement de ce public. Ainsi, depuis quelques années, le secteur Jeunesse de la ville se structure, les services offerts s'étoffent. L'Espace Déclic, désormais rénové, permettra en 2013 de proposer de nouveaux temps et lieux de convivialité ainsi que des activités pour les 16-25 ans.

Des rapprochements sur le plan collectif avec les acteurs des Lycées Descartes et Pressin seront effectués sur les temps méridiens. Un travail complémentaire et innovant sur le plan individuel sera développé avec le Déclic'kf, lieu d'écoute et d'échange pour les jeunes en mal être.

Les Bourses Municipales pour les Jeunes seront reconduites cette année sur un budget de 20k€. Elles s'articulent autour d'un volet insertion professionnelle, versées sous forme de subventions aux jeunes bénéficiaires comme les années précédentes, et d'un nouveau volet loisirs. Cette action dite "sacs à dos" correspond à un coup de pouce aux jeunes pour des départs en vacances.

Enfin, sur la Jeunesse, 2013 sera la première année de mise en place de la Délégation de Service Public sur la Maison de Quartier avec une offre élargie et les premiers projets du nouveau bâti de la structure. En effet, la Maison de quartier offrira dorénavant :

- une capacité d'accueil augmentée pour les enfants de moins de 6 ans ( + 8 places),
- des animations et actions de prévention vers les publics du quartier,
- un accompagnement des jeunes majeurs (recrutement d'un animateur),
- des permanences avec un écrivain public,
- ainsi que des temps avec les séniors ou intergénérationnels

• **La solidarité et l'emploi : des crédits confortés**

Les priorités que sont la solidarité et l'emploi se concrétisent de multiples manières sur le budget. Tout d'abord, en investissement, le niveau d'équipement encore élevé prévu cette année, 9,16M€, marque le soutien de la ville à l'économie et aux entreprises, et donc à l'emploi.

Ensuite, la solidarité se décline dans la section de fonctionnement et principalement sur les budgets du CCAS et des FLPA qui portent ces actions et qui représentent un budget total de 1,35M€ en 2013.

Ainsi, en terme de solidarité, deux finalités fortes se dégagent à savoir favoriser l'accès aux droits des publics les plus démunis et favoriser le lien sociétal et le vivre ensemble pour l'équilibre du territoire, en développant ou en mettant en place des actions de préventions et d'accompagnements, individuelles et collectives, sur les champs de la solidarité, du logement, des séniors, de l'insertion socio-économique, de l'éducation et du handicap.

L'enveloppe des aides sera donc maintenue à son niveau de 2012 (50k€ d'aides directes) mais avec des objectifs plus affirmés d'utiliser l'accompagnement de la demande par un suivi budgétaire, de travailler sur la concertation avec les autres acteurs du territoire, de développer les actions en direction des personnes les plus fragilisées ("visites à domicile"...), de favoriser l'accès aux loisirs des plus démunis (séniors en vacances + 8k€ ; aides orientées culture 10k€).

Des actions préventives seront également organisées : après les kit NRJ lancés en 2011, dont l'impact s'est révélé faible, ce sera une action de prévention de la canicule qui sera mise en place cette année.

Dans le domaine du logement, le travail de mise en adéquation de l'offre et de la demande, de lien avec les bailleurs sociaux sera poursuivi. L'acquisition d'un logiciel commun sera notamment effectué en vue de faciliter ce travail (5k€).

Le développement des actions autour de l'emploi et de l'insertion seront également poursuivies : marché de mise à disposition de personnel en insertion (50k€), soutien des structures d'accompagnement à l'emploi (Mission Locale, PLIE...), instruction et accompagnement des bénéficiaires du RSA.

Par ailleurs, outre les actions menées en direction des jeunes (chantiers, préparation aux entretiens d'embauche), il s'agira de poursuivre la dynamique engagée en 2011 et 2012 en poursuivant les actions développées dans le cadre de l'insertion par la maîtrise de la langue française et de l'outil informatique mais également en soutenant la création d'entreprise telle que

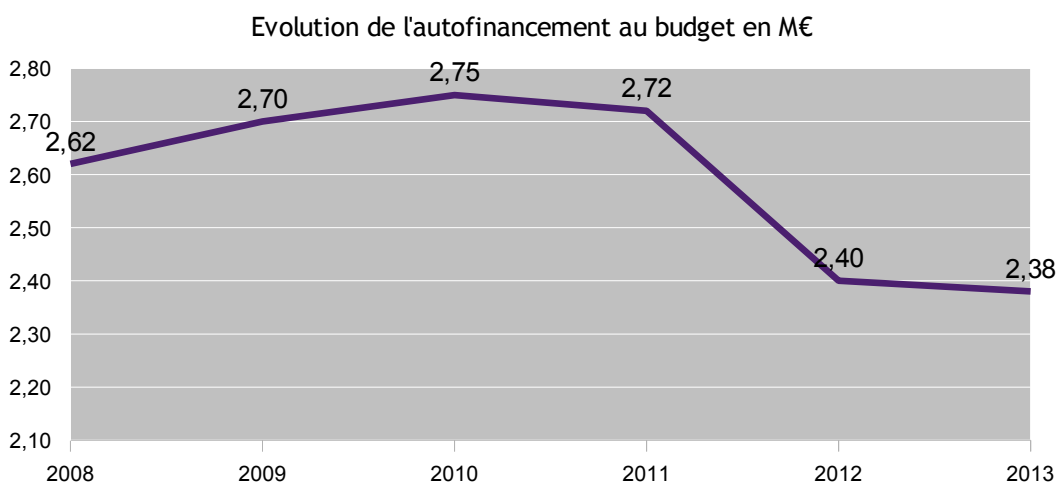


l'initie « Graine de Sol » .

La réussite éducative à travers le PRE reste un objectif sur le territoire et sera reconduit cette année (porté par le CCAS avec une aide de l'État inscrite à hauteur de 55k€ en 2013).

Enfin, la ville a choisi de s'engager dans une politique en direction des personnes en situation de handicap : soutien au Pactarim , travail d'accompagnement rapproché avec la Villa Mercedes, création d'un poste de psychomotricienne en charge du handicap au sein de la ville ou encore en maintenant une politique d'aide financière pour les équipements liés au handicap.

*Ces efforts opérés sur la section de fonctionnement au budget 2013 permettent ainsi de maintenir un autofinancement nécessaire pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement. Cependant, comme l'illustre le graphique ci-dessous, au regard des derniers exercices, cet autofinancement tend à se tasser.*



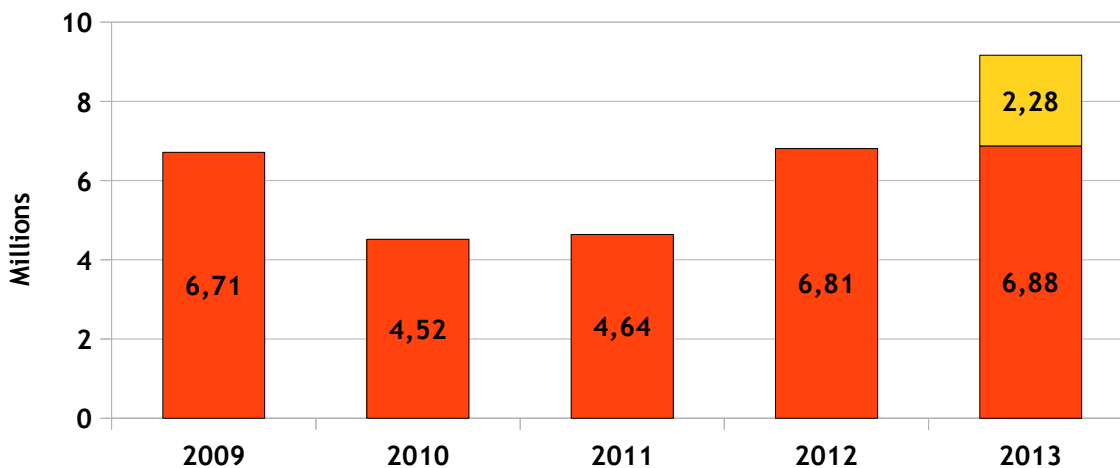
## **II-2 UNE SECTION D'INVESTISSEMENT DYNAMIQUE**

### **II-2-1 Les dépenses d'investissement ininterrompues**

Les dépenses d'investissement regroupent à la fois les dépenses d'équipements (opérations en cours, nouveaux projets, subventions d'équipement versées) mais aussi le remboursement en capital des emprunts.

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 9,16M€ au budget 2013 dont 2.28M€ de restes à réaliser 2012, pour 9,86M€ votés au budget 2012.

Dépenses d'équipement  
(chiffres issus des comptes administratifs, sauf pour 2013 BP)



La politique d'investissement de la ville menée ces dernières années se traduit par une moyenne de 5,1M€ de dépenses d'équipement par an (sur les 5 dernières années), comme le souligne le graphique ci-dessus.

En 2013, avec la poursuite du rythme des investissements - dépenses d'équipement prévues à hauteur de 6,88M€ hors RAR- **la ville fait une nouvelle fois le choix du soutien aux entreprises et à l'économie.**

**En effet, cette année sera la concrétisation de projets d'envergure qu'il s'agisse de projets d'aménagements urbains tels que :**

- le réaménagement des Barolles. Engagée depuis 2012, la métamorphose de ce quartier va entrer dans une seconde phase cette année avec le chantier de la place des Barolles qui deviendra un lieu ouvert et vivant, à la fois minéral sur sa partie ouest et végétal sur sa partie est.
- La requalification du chemin de Moly pour en faire une voirie mieux adaptée aux besoins de ses utilisateurs : déplacement tous modes, système de collecte, de stockage et de rejet des eaux pluviales.
- La nouvelle voie Darcieux-Collonges reliant ces deux rues avec réalisation de parkings (proche des écoles) qui permettra d'améliorer la desserte du centre-ville et d'offrir des alternatives de stationnement à proximité du cœur de ville.
- Enfin, les études et réflexions autour de l'aménagement du Vallon des Hôpitaux abritant le pôle hospitalo-universitaire Lyon Sud seront poursuivies.

**Ou de projets d'équipement tels que :**

- la réhabilitation du skate-park, et plus globalement le réaménagement de la partie ouest du stade des barolles en cohérence avec les nouvelles pratiques sportives,
- la création d'un terrain synthétique,
- le début des travaux du gymnase Mouton,
- la réfection de l'éclairage des Tennis avenue Foch,
- La construction de la nouvelle Maison de quartier des Collonges.

Outre les projets structurants, ces dépenses regroupent également l'ensemble des travaux de maintien ou en état de rénovation de notre patrimoine : groupes scolaires, équipements sportifs, voirie-éclairage, aménagement des espaces verts ou encore mises aux normes d'accessibilité des ERP.

Le tableau ci-dessous met en évidence les principaux investissements prévus en 2013 :

Opération et projets 2013	Réalisé 2012 *	BP 2013
Parc de Beauregard (restauration du Nymphée, plantation des vignes, remise en service des sources, )	437 406	148 900
Voirie Éclairage Public ( réalisation du premier parking de la voie Darcieux-Collonges, éclairage Tennis Foch, , rénovation des éclairages route de Vourles, EP Rue de la Paix, FIC, 1 <sup>re</sup> tranche de requalification du parking du cimetière rue F.Benoit)	839 634	566 500
Espace Culturel (budget annexe + principal) : matériel technique, étude de l'accueil, insonorisation de la mezzanine et du bar, remplacement des portes...)	43 886	62 700
Hôtel de Ville (réaménagement du 102 av. Clemenceau, travaux d'assainissement tranche 3...)	2 175 253	227 000
Cimetière (ouverture du mur nord, identification des allées avec plaques de rues, extension du réseau d'arrosage, réfection allée en pavés)	386 848	170 000
Espaces Verts (aménagement du premier parking Darcieux Collonges, abords du nouveau gymnase Mouton, matériel)	359 422	217 400
Tous bâtiments (travaux d'économies d'énergies, mises en sécurité, signalétique des bâtiments, aménagement 36 rue P. Fourel, travaux associations SAGA-CADEC, Aide Alimentaire)	585 624	531 900
Patrimoine (construction de l'orgue phase 2, travaux de peinture Chapelle de Beaunant)	267 377	185 500
Groupes Scolaires (ravalement de façade P. Frantz, peintures, carrelage, clôtures...)	330 292	430 000
Équipements sportifs (terrain synthétique, skate-park, réhabilitation gymnase Mouton)	1 379 554	1 750 000
Structures jeunesse (peintures, stores et climatisation au CSB ; peintures)	266 766	62 700
Structures Petite Enfance (automatisation des volets à RV, remplacement des portes fenêtres à Pom Cerises, peintures et petits travaux autres structures)	102 749	70 000
Acquisitions foncières (9 rue de la Liberté, Parc Passot, parking Darcieux Collonges, 18 rue Guilloux...)	384 891	1 296 050

\* y compris restes à réaliser

Les dépenses d'équipement comprennent également des subventions d'investissement ainsi que les fonds de concours versés pour près de 935k€ et détaillés ci-dessous :

Subventions d'équipement	Montant
Fonds de concours quartier des Barolles (Grand Lyon)	340 000
Fonds de concours projet Darcieux / Collonges (Grand Lyon)	162 000
Participation au FIC (Grand Lyon)	78 000
Subvention (Foyer Les Oliviers)	235 784
Subvention (Foyer Le Colombier)	73 162
Subvention fonds de petits travaux (Grand Lyon Habitat)	2 500
Subvention externalisation locaux poubelles (Alliade)	10 000
Subvention logement social (Habitat et Humanisme)	33 000
<b>TOTAL</b>	<b>934 446</b>

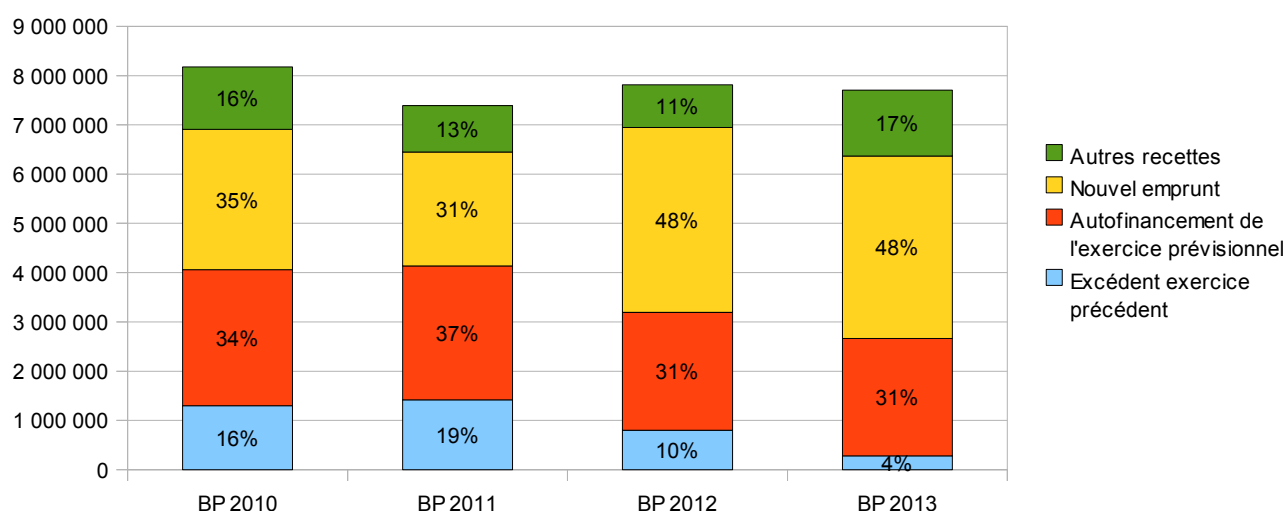
Les subventions d'équipement versées aux FLPA financeront en 2013 la réfection des salles de bains, ainsi que le changement des fenêtres et des stores au foyer Les Oliviers. En ce qui concerne le foyer Le Colombier, les travaux se porteront sur le changement des portes automatiques de l'entrée, des portes issues de secours et anti-intrusion, des bips d'appels malades et de l'insonorisation de la salle de restauration.

## II-2-2 Les recettes d'investissement

	BP 2012	BP 2013	Ecart %
Fonds de compensation TVA (10222)	648 995	958 822	48%
Taxe Locale d'Équipement (10223)	30 000	37 000	23%
Subventions allouées aux investissements (13)	583 507	344 590	-41%
Cessions d'actifs (024)	11 800	0	-100%
Nouvel emprunt	3 750 000	3 700 000	-1%

L'évolution de la structure des recettes d'investissement du budget est représentée dans le graphique ci-dessous :

**Financement de la section d'investissement  
(dépenses nouvelles)**



Ce graphique exprime la part représentée par l'autofinancement et les nouveaux emprunts dans le financement des dépenses d'investissement nouvelles, c'est à dire hors restes à réaliser et déficit d'investissement de l'exercice précédent qui sont tous deux financés par le résultat N-1 affecté.

Cet histogramme met en évidence plusieurs tendances :

- tout d'abord que l'excédent de clôture de l'année précédente qui, reporté, peut financer les investissements de l'année en cours, diminue fortement ces dernières années pour ne représenter que 4% cette année. Le budget 2013 a donc été construit quasiment sans autofinancement n-1.
- Que la part représentée par l'autofinancement prévisionnel diminue elle aussi ces dernières années, engendrant de ce fait une augmentation de la part de financement par l'emprunt.
- Enfin, que les autres recettes évoluent peu (mis à part le FCTVA) et ne représentent au maximum que 17% des recettes (détaillées ci-dessous).

Ainsi, outre l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement, les investissements 2013 sont financés par :

- le FCTVA, calculé sur le montant des investissements réalisés en 2012 dont le niveau a été relativement élevé en comparaison des années précédentes (6,51M€ de dépenses mandatées) d'où une hausse de ce poste prévue sur 2013.
- la Taxe Locale d'Équipement, établie sur la construction, la reconstruction et l'agrandissement des bâtiments, en augmentation constante et dont la prévision 2013 a été basée sur le réalisé de l'exercice précédent (36 966€ en 2012).
- les subventions d'investissement recherchées pour chaque projet et regroupant la participation du Département dans le cadre du Contrat Pluriannuel 2011-2014 (tranche 2013), le complément de la subvention du Ministère de la Culture pour l'orgue (près de 50k€) ainsi que la participation de

l'association des Amis de l'orgue (190k€) ou encore la subvention prévue pour la construction du logement rue P. Fourel (10k€).

- et enfin, des nouveaux emprunts. Pour financer les investissements 2013, 3,70M€ sont ainsi prévus.

En conclusion, malgré le contexte national difficile depuis plusieurs années, malgré les incertitudes sur la croissance française et malgré la politique de redressement des finances publiques, la Ville a fait le choix d'un budget encore plus maîtrisé cette année avec près de 5% de réduction sur les dépenses de gestion. Ces efforts et ces choix ont été faits afin de ne pas augmenter les taux de fiscalité et de maintenir un autofinancement qui permettra de poursuivre les projets d'investissement, de garantir une qualité et un cadre de vie toujours amélioré pour les Saint-Genois.

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir

- **DECIDER** la reprise anticipée des résultats prévisionnels 2012 du budget principal, soit un excédent net de 2 393 137,32 € en fonctionnement et un besoin de financement de 2 110 838,23 € en investissement.
- **DECIDER** la reprise anticipée des résultats prévisionnels du budget annexe, soit un excédent net de 0,59 € et un excédent global de la section d'investissement de 4 854,98 €.
- **ADOPTER** chapitre par chapitre le budget primitif principal et le budget annexe pour l'exercice 2013 en équilibre :
  - **Budget principal**
    - La section de fonctionnement s'élève en dépenses et recettes : 20 190 396,56 €
    - La section d'investissement s'élève en dépenses et recettes : 12 834 943,55 €
  - **Budget annexe**
    - La section de fonctionnement s'élève en dépenses et recettes : 584 826,03 €
    - La section d'investissement s'élève en dépenses et recettes : 99 646,28 €

Après avoir entendu l'exposé de Madame Maryse JOBERT-FIORE ,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION -**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents,  
Pour Extrait Certifié Conforme,

**Le Maire,**

